

Panorama des Administrations Publiques 2009

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264061675-fr>

ISBN 978-92-64-06166-8 (imprimé)

ISBN 978-92-64-06167-5 (PDF)

© OCDE 2009

Corrigenda

22 novembre 2010

Page 42 / (Version en anglais : page 37)

Graphique 2. Nombre de ministères (ou départements) et de ministres au niveau central (2008)

Le graphique 2 a été actualisé suite à une révision des données pour le Mexique (**Nombre de ministres: 18**), les Pays-Bas (**Nombre de départements ou ministères: 13 et nombre de ministres: 16**), le Portugal (**Nombre de départements ou ministères: 15 et nombre de ministres: 16**), l'Espagne (**Nombre de départements ou ministères: 17**) et la Turquie (**Nombre de départements ou ministères: 15 et nombre de ministres: 26**).

Voir également: <http://dx.doi.org/10.1787/733228330780>

Page 72 / (Version en anglais : page 66)

Note

La première note a été révisée. Les modifications sont indiquées en rouge.

Les données pour l'Autriche ne comprennent pas les institutions à but non lucratif financées par le gouvernement ou les organismes de sécurité sociale (1995); les données des entreprises publiques sont partielles et ne comprennent pas les universités qui ont été reclassées. Les données pour la France excluent certains établissements publics. **Les données pour le Portugal réfèrent à 1996 au lieu de 1995 et n'incluent pas la Région Autonome de Madère à l'échelon infranational.** Les données pour la Belgique, la **Corée**, la France et la Pologne réfèrent à l'année 2004. Les données pour l'Autriche et la Finlande couvrent les années 2004 et 2005. Les données pour le Mexique réfèrent à l'année 2000. Les données pour la Grèce réfèrent à l'année 2006 et incluent du personnel sous la loi privée. Les données ne sont pas disponibles pour le Danemark, l'Islande, l'Irlande, le Luxembourg et la Nouvelle-Zélande.

Page 73/ (Version en anglais : page 67)

9.1 : Emploi dans les administrations publiques en pourcentage de la population active (1995 et 2005). Les données relatives au Royaume-Uni ont été corrigées. Le pourcentage de la population active employée dans les administrations publiques en 2005 s'élevait à 19,1%.

9.2 : Évolution de l'emploi dans les administrations publique et dans les entreprises publiques en pourcentage de la population active (1995 et 2005). Les données relatives au Royaume-Uni ont été corrigées. Le pourcentage de la population active employée dans les entreprises publiques et la fonction publiques en 2005 s'élevait à 1,3% et 19,1% respectivement.

Page 74 / (Version en anglais : page 68)

Note

10.1 : Les données ne sont pas disponibles pour le Danemark, la Grèce, l'Islande, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la République slovaque et la Suisse. **Les données pour la Corée réfèrent à l'année 2004.**

10.2 : Les données ne sont pas disponibles pour la République tchèque, le Danemark, la Grèce, l'Islande, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la République slovaque, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les données pour la France, la Hongrie et la Norvège réfèrent aux années 2000 et 2005. En Autriche, les employés des hôpitaux publics, qui dépendaient des administrations publiques, ont été reclassés entre 1995 et 2005 et sont maintenant employés d'entreprises publiques, non représentées dans le graphique. **Les données pour la Corée réfèrent à l'année 2004. Les données pour le Portugal réfèrent à 1996. Les données incluent la Région Autonome de Madère à l'échelon infranational en 2005 mais pas en 1996.**

Page 77 / (Version en anglais : page 71)

Graphique 11.2. Part des effectifs féminins dans les administrations centrales et comparaison avec la population active (2005)

Une légère révision est intervenue pour l'Espagne et le taux de participation des femmes représente 49.5% des effectifs des administrations centrales en 2005.

Voir également: <http://dx.doi.org/10.1787/733608346204>

Page 79 / (Version en anglais : page 73)

12.1. Part des effectifs de plus de 50 ans dans les administrations centrales (1995 et 2005)

Les données pour le Portugal ont été révisées pour l'année 2005 (Taux des effectifs des administrations centrales en 2005 de plus de 50 ans : 34.3%).

12.2. Part des effectifs de plus de 50 ans dans les administrations centrales en comparaison avec le total de la population active (2005)

Les données pour le Portugal ont été révisées pour l'année 2005 (Taux des effectifs des administrations centrales en 2005 de plus de 50 ans : 34.3%). La part de la population active âgée de plus de 50 ans a également été révisée pour les pays suivants (Données révisées entre parenthèses): Canada (24.3%), France (22.7%), Japon (37.2%), Corée (25.7%), Portugal (26.8%) et Espagne (19.4%).

Page 85 / (Version en anglais : page 78)

14.1. Système de recrutement dans les administrations centrales dans les pays de l'OCDE (2005)

Le graphique 14.1 a été amendé du fait d'une révision des données pour la Corée. Le score est désormais de 0.392.

Voir également: <http://dx.doi.org/10.1787/733648376267>

14.2. Lien entre type de recrutement and délégation en termes de management des RH dans l'administration centrale (2005)

Le graphique 14. 2 a été amendé du fait d'une révision des données pour la Corée. La valeur correspondant à l'axe des abscisses a ainsi été révisé (0.392) et la Corée se situe dans le cadran Sud-Est.

Voir également : <http://dx.doi.org/10.1787/733648376267>

Page 88 / (Version en anglais : page 82)

16.1. Institutionnalisation de la gestion des ressources humaines des hauts fonctionnaires en tant que groupe séparé

La Corée a introduit une gestion des hauts fonctionnaires en tant que groupe séparé ("Senior Civil Servant") en Juillet 2006. Comme les données du graphique 16.1 réfèrent à l'année 2005, la Corée devrait afficher une réponse négative (« Non ») pour la colonne « Existence d'un groupe défini comme haute fonction publique ». Dans environ 20% des postes afférents à la haute fonction publique, le contrat est d'une durée spécifique et / ou la nomination dépend du renouvellement du contrat.

Page 95 / (Version en anglais : page 89)

18.2 Éléments inclus dans les documents budgétaires présentés à la législature (2007)

Le Royaume-Uni publie des perspectives à moyen terme sur le total des revenus et des dépenses dans sa documentation budgétaire présenté au parlement. Ainsi, on a la réponse « oui » pour la colonne « Perspective à moyen terme sur le total des revenus et des dépenses ».

Pages 106 – 107 / (Version en anglais : pages 100 – 101)

23.1 Caractéristiques des programmes des administrations centrales afin d'alléger les charges administratives (1998, 2005 et 2008)

Le graphique a été révisé pour les années 1998 et 2005 suite à une modification des données du Portugal à ces dates.

Voir également : <http://dx.doi.org/10.1787/734074245831>

23.2 Étendue des programmes d'allégement des charges administratives (1998, 2005 et 2008)

Les données du Portugal ont été révisées pour les années 1998 et 2005.

Voir également : <http://dx.doi.org/10.1787/734074245831>

Note

La première note a été révisée. Les modifications sont indiquées en rouge.

23.1 : Les données pour 1998 ne sont pas disponibles pour l'Union européenne, le Luxembourg, la Pologne et la République slovaque. Le tableau est donc basé sur les données de 27 pays pour 1998, et de 30 pays et l'UE pour 2005/2008. Aucune donnée n'est disponible pour "l'élimination des obligations de stratégie " avant 2008. Aucune donnée n'est disponible pour la "stratégie de rationalisation et de modification" avant 2005. **Le Portugal n'a pas de programme explicite destiné à alléger les charges administratives en 1998 et 2005 et, il n'existait pas de tels programmes au Portugal à ces dates.**

23.2 : Le Portugal n'a pas de programme explicite destiné à alléger les charges administratives en 1998 et 2005 et, il n'existait pas de tels programmes au Portugal à ces dates.

Page 113 / (Version en anglais : page 107)

25.1. Nombre de pays en pourcentage demandant aux décideurs de l'administration centrale de divulguer les conflits d'intérêts (2000 et 2009)

Le graphique 25.1 a été actualisé suite à une révision des données afférente à l'année 2009 pour la Finlande et la Corée.

Le nombre de pays en pourcentage demandant aux décideurs de l'administration centrale de divulguer les conflits d'intérêts en 2009 a été révisé de 46.4 % à 50.0 % pour le précédent/futur emploi et de 78.6 % à 82.1 % pour les sources et le niveau de revenus.

Voir également : <http://dx.doi.org/10.1787/734135112162>

Graphique 25.2 Mise à disposition du public des conflits d'intérêts relatifs aux décideurs des administrations centrales (2009)

Ce graphique a été actualisé. L'Allemagne devrait être apparaître dans la catégorie « La divulgation n'est pas rendue publique ». La Finlande et la Corée devrait apparaître dans la catégorie « La divulgation est rendue publique ».

Page 137 / (Version en anglais : page 131)

Table D.1 Comment les pays communiquent les valeurs fondamentales aux fonctionnaires de l'administration centrale (2009)

S'agissant de l'Italie, on devrait lire un point blanc indiquant « méthode non utilisée » pour les colonnes « transmis lors d'un nouveau poste » et « autres mesures utilisées ».

Page 138 / (Version en anglais : page 132)

Tableau D.2 Types d'informations que les responsables publics doivent officiellement divulguer, et niveau de transparence (2009)

En Finlande, le Premier Ministre et les Ministres se doivent de révéler et de rendre publique l'information sur les revenus et les emprunts. Les membres de la législature ne sont pas tenus de révéler l'information sur les capitaux et dettes, les emprunts, les revenus, les postes extérieurs à la fonction publique, les cadeaux ou les emplois antérieurs.

En Allemagne, les membres du Bundesrat ne sont pas tenus de révéler les leurs intérêts privés.

En Corée, le Président, le Premier Ministre, les Ministres and les Législateurs se doivent de révéler et de rendre public l'information sur les emplois antérieurs.

Page 147 / (Version en anglais : page 149)

Espagne Le nombre de départements ou ministères est de 17. Il convient de remplacer le terme «Unitaire» par « Structure d'États » avec la précision suivante: l'Espagne est fortement décentralisée avec 17 communautés autonomes et 2 villes autonomes.

Page 153 / (Version en anglais : page 146)

Mexique Le nombre de ministres est de 18

Page 154 / (Version en anglais : page 146)

Pays-Bas Le nombre de ministres est 16. Le nombre de départements ou ministères est de 13.

Page 155 / (Version en anglais : page 148)

Portugal Le nombre de ministres est de 16. Le nombre de départements ou ministères est de 15.

Page 158 / (Version en anglais : page 148)

Turquie Le nombre de ministres est de 26. Le nombre de départements ou ministères est de 15.

Page 161 / (Version en anglais : 156)

Productivité

La définition du glossaire afférente à la « productivité » a été révisée. Les changements ont été indiqués en rouge.

La productivité est généralement définie par le ratio d'une mesure de volume de réalisation pour une mesure de volume d'utilisation des intrants (OECD Statistical Glossary/en anglais uniquement). Les économistes distinguent la productivité totale, c'est-à-dire les réalisations totales divisées par le **total** en intrant(s) (pondérés) de la productivité marginale, c'est-à-dire les changements en réalisations divisés par les changements en intrant(s) (pondérés) (Coelli et al., 1999).